

Projet de Loi de finances 2016

L'avis favorable du Conseil économique et social

MZM  
Libreville/Gabon

**COMME** il est de coutume, dans le cadre de l'adoption du projet de Loi de finance, le gouvernement a saisi le Conseil économique et social (CES) afin qu'il émette son avis sur ledit projet. Réuni en session extraordinaire depuis lundi dernier, le Conseil va, dix jours durant, s'atteler à analyser et examiner un ensemble des projets de loi portant sur la détermination des ressources et des charges pour l'année 2016, le règlement définitif du budget

de l'exercice 2014 mais aussi le règlement de l'exercice 2013. « Nous avons un rôle de consultant dans le cadre de ce projet. Notre travail va consister à examiner les ressources de l'État, les charges, les dépenses, les équilibres budgétaires et, enfin, on donnera un avis avec des recommandations que nous faisons au gouvernement pour améliorer un certain nombre de choses », a souligné le président de la section Économie et Finance du CES, Dieudonné Mouiri-Boussougou. De prime abord, le Conseil a relevé un gap de 108 milliards de francs entre les ressources pro-



Photo : MZM

La section économie et finance du CES examine minutieusement, depuis lundi dernier, le projet de loi de finance 2016 proposé par le gouvernement.

pres, estimées à 2044 milliards de francs, et les dépenses qui tournent autour de 2152 milliards de francs.

« Ce gap de 108 milliards de francs est comblé immédia-

tement par des ressources d'emprunt », a expliqué M. Mouiri-Boussougou. Le Conseil n'a émis aucune réserve sur le projet de Loi de finances 2016, dans son ensemble. Il s'est même dit satisfait, globalement, du projet qui lui a été soumis par le gouvernement. Notons que la Constitution gabonaise fait obligation au gouvernement de saisir le Conseil économique et social, qui est une institution de consultation et de conseils, sur tout projet, dans le but de donner un avis technique et lui faire retour de celui-ci. Cas du projet de budget de loi de finances.

Entrepreneuriat des jeunes

Madeleine Berre décline sa vision

AJT  
Libreville/Gabon

**INVITÉE** à l'incubateur multisectoriel de Likouala, à Libreville, le ministre du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des services, Madeleine Berre a échangé, lundi dernier, avec les jeunes porteurs de projets. L'objet de la rencontre était d'informer la pépinière d'entrepreneurs des dispositifs actuels en faveur des entreprises de petite taille (TPE), des petites et moyennes entreprises (PME), et de les entretenir des actions à venir. Le but visé par cet entre-



Photo : AJT

Madeleine Berre, ministre du Commerce, des PME, de l'artisanat, du Tourisme et du développement des services.

tien, selon les responsables de l'incubateur, était donc d'encourager les jeunes Gabonais à s'investir dans l'entrepreneuriat et aider au développement des projets en réalisation. Aussi, la ministre du Com-

merce, qu'accompagnait sa déléguée Irène Lindzondzo, a-t-elle réaffirmé l'adhésion du ministère à cette politique consistant à faire des jeunes entrepreneurs qui gagnent et qui seront des modèles au cours du processus de développement du Gabon. « Nous sommes convaincus que l'entrepreneuriat est la solution de l'avenir, la solution pour la diversification de

notre économie », a indiqué Mme Berre. Au nombre des dispositifs en faveur des PME-PMI et des artisans, le nouveau patron du commerce a annoncé la mise en place prochaine d'un système d'identification des entreprises, selon leur taille, dans l'optique d'un accompagnement véritable de cette pépinière d'entrepreneurs.

Autre point abordé, la visibilité des produits gabonais dans les grands espaces commerciaux. A cet effet, le ministre du Commerce a exhorté les artisans à plus de rigueur et de créativité en matière de conditionnement. « Il faut travailler davantage sur le packaging, afin que les produits soient visibles dans les rayons des centres commerciaux », a insisté Mme Berre.

Passation de service à la direction générale des Douanes et des Droits indirects

Alain Djoubi Ossamy dans ses nouvelles fonctions

W.N.  
Libreville/Gabon

**NOMME** lundi 26 octobre 2015 lors du dernier Conseil des ministres, Alain Djoubi Ossamy, ancien manager de la Société gabonaise de transport (Sogatra) a officiellement pris ses fonctions de directeur général des Douanes et des Droits indirects hier. Il remplace à ce poste Michel Ondinga Nguougoué, admis à la retraite, qui a passé 31 mois et 5 jours à la tête de cette administration qu'il aura servie durant 41 ans.



Photo : DR

La passation de charges entre Michel Ondinga Nguougoué et Alain Djoubi Ossamy.

ses collaborateurs, tout en déclarant « partir sans regret et avec le sentiment d'un douanier qui a accompli son travail avec abnégation. » Il laisse " la maison douane " à un homme d'ex-

périence et du sérail, le colonel des Douanes Alain Djoubi Ossamy qui, dans son propos de moins de trois minutes, a déclaré : « Je suis des vôtres. Je suis allé acquérir d'autres expériences et je suis de retour

**A NE PAS RATER CETTE SEMAINE** DU 26 OCTOBRE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

**CHELSEA / LIVERPOOL** Samedi 31 Octobre à 12h25 sur CANAL+ SPORT 2

**DIVERGENTE** UN FILM DE NEIL BURGER (2014) Dans un Chicago post-apocalyptique, la population est séparée en cinq parties bien distinctes : les Sincères, les Exodés, les Fraternelles, les Audoisins et les Altruistes. A 20 ans, Béatrice, qui a passé son enfance chez les Altruistes, doit choisir son clan en passant des tests d'aptitude. Mais fait-elle partie, de ne pas conclure. Elle présente des prédispositions pour trois clans, ce qui la rend dangereuse aux yeux du gouvernement. Elle est déclarée divergente, et poursuivie..... Mercredi 27 Octobre à 20h30

**PANTHERS** CREATION ORIGINALE CANAL+ Le casse sanglant d'une bijouterie de Marseille remet sur le devant de la scène les Pink Panthers, un célèbre gang de braqueurs originaire des Balloons, qui révisait à la fin des années 90. Sur la piste des diamants, Nooni, une experte en bijoux au service d'un assureur britannique, Milan, un ex-soldat des Balloons, et Khebi, un policier marseillais, s'affrontent dans une guerre sans merci qui révèle le nouveau visage de la criminalité en Europe, qui plonge ses racines dans le conflit yougoslave... Lundi 26 Octobre à 20h30

**CALENDRIER - 12E JOURNEE**

30/10/2015 A 20H30	RENNES / PSG	31/10/2015 A 20H00	BASTIA / CAEN
31/10/2015 A 17H00	SAINT-ETIENNE / REIMS	31/10/2015 A 20H00	TOULOUSE / MONTPELLIER
31/10/2015 A 20H00	GUINGAMP / LORIENT	01/11/2015 A 14H00	NICE / LILLE
31/10/2015 A 20H00	TROYES / LYON	01/11/2015 A 17H00	MONACO / ANGERS
31/10/2015 A 20H00	GFC AJACCIO / BORDEAUX	01/11/2015 A 21H00	NANTES / MARSEILLE

**COUPE DU MONDE DE RUGBY 2015**

30/10/2015 A 19H00	PETITE FINALE	31/10/2015 A 17H00	FINALE
--------------------	---------------	--------------------	--------

**FOCUS CHAINE** 2 magic La Nouvelle chaîne de divertissement 100% Bollywood A partir de la formule EVASION 86 00 \*Coût d'un appel local WWW.CANALPLUS-AFRIQUE.COM

**SERIES & DIVERTISSEMENT** DESIRS INAVOUÉS MARDI 27 OCTOBRE A 17H30 AQUARUS MARDI 27 OCTOBRE A 23H45 THE 100 MARDI 27 OCTOBRE A 23H45

**DECOUVERTE & EDUCATION** L'INSIDER MARDI 27 OCTOBRE A 23H00 PLANETE ATTENTION DANGER MERCREDI 28 OCTOBRE A 23H45 4 BERES PAR SECONDE JEUDI 29 OCTOBRE A 19H00

**LES BOUQUETS CANAL+**